Cent-dix-huitième année. LIBERTE ET PATRIE N° 297 — Jeudi 28 Octobre 1915.

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU D'ABONNEMENTS
Rue Pépinet, 3.
On s'abonne dans tous les bureaux de poste.
Compte de chèques postaux II/2.
Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse.....	Fr. 20 —	10 50	5 50
Union postale....	» 36 —	18 50	9 50

Prix du numéro : **10** centimes.

Gazette de Lausanne
ET JOURNAL SUISSE
FONDÉE EN 1798

ANNONCES :
Sté Ame Suisse de Publicité
Haasenstein & Vogler
LAUSANNE
et Succursales en Suisse et à l'Etranger.

PRIX DES ANNONCES

Pour la Suisse....	25 centimes	la ligne ou son espace (corps 7)
Pour l'étranger...	30 »	
Réclames	1 franc.	

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Abonnements de fin d'année

On peut s'abonner à la *Gazette de Lausanne*, d'ici à la fin de l'année, pour le prix de

Fr. 3.—

pour l'étranger : fr. 6.
Compte de chèques postal II. 2.

Lausanne, 28 Octobre

Les blessés dans la bataille

(De notre correspondant particulier.)

Octobre 1915.

Pendant des heures et des heures, quelquefois pendant des journées entières, le tir de l'artillerie poursuit son œuvre de destruction, préparant l'attaque décisive.

Déchiré par le glissement grinçant des obus, ébranlé par les détonations et les éclatements, l'air tout entier est vibrant, et les hommes ont l'impression de vivre au milieu d'un perpétuel cataclysme.

Le bombardement s'est poursuivi pendant assez longtemps, demain ce sera l'attaque. A la nuit, les troupes désignées s'acheminent à travers les boyaux, vers les tranchées de première ligne. Puis les troupes de soutien s'installent dans les tranchées de deuxième et de troisième lignes, tandis que les renforts s'accumulent un peu plus loin, dans les bois et dans les villages. Plus à l'arrière encore, la cavalerie est concentrée, attendant son heure d'intervenir dans la bataille. On conçoit malaisément ce que peut être l'état d'esprit et la tension nerveuse des hommes qui passent, dans une attente funèbre, la nuit dans les premières lignes. Malgré les rafales d'ouragan de l'artillerie, la fatigue est telle que la plupart dorment. « Un vrai sommeil de condamné à mort », me disait un soldat.

Puis, lentement, dans le ciel barbouillé de lueurs d'incendie, l'aube grise paraît, amère et frissonnante. Glacés, énervés par l'attente, les hommes sont là, les dents serrées et silencieux. De temps en temps l'un d'eux, pour tromper son angoisse, risque une plaisanterie qui fait sourire tristement ses voisins. Les montres ont été réglées minutieusement et, l'œil fixé sur le cadran, les officiers regardent les aiguilles qui avancent avec la lenteur tranquille de la fatalité vers l'instant où l'on commandera : « En avant ! »

— Dans ces moments-là, me disait un sergent, on ne sait pas si on voudrait que les minutes soient très longues ou très courtes et, de fait, elles sont à la fois très longues et très brèves.

Enfin l'heure fatidique arrive. Sur tout le front d'attaque un ordre bref est lancé. Les troupes entassées dans les parallèles de départ s'alignent devant les parapets et, en un longue ligne ondoyante, la première vague s'élance à l'assaut. D'autres suivront incessamment. L'artillerie a allongé son tir et aux endroits où le bombardement n'a pu les détruire les mitrailleuses de l'ennemi commencent à faire entendre leur funèbre tac, tac ! Bruissantes, pareilles à des essaims nombreux de mouches bourdonneuses, les balles commencent à frapper, tandis que des shrapnells éclatent de tous côtés. Des hommes tombent. La charge continue. Des hommes tombent encore, mais endiablée la charge se poursuit toujours. Les vagues succèdent aux vagues. Les cadavres et les blessés s'amoncellent. C'est la bataille ! Pleins d'une ivresse rouge ou tenaillés par la terreur, les soldats fuient en avant !

* * *

Lorsqu'on demande aux soldats, même aux officiers subalternes, qui doivent cependant garder une certaine maîtrise d'eux-mêmes pour assurer le commandement de leur unité, dans quel état psychologique ils se trouvent au moment d'une attaque, ils vous répondent unanimement : « On est comme fou, comme ivre de fureur et d'angoisse, on ne fait plus que les gestes appris, les gestes nécessaires, presque inconsciemment, par la force de l'habitude et de la discipline qui sont plus fortes que les instincts. Avec aussi, certainement, dans une conscience crépusculaire, un sentiment profond et douloureux de solidarité et de devoir. Mais en définitive, dans la mêlée, il n'y a pas de place pour des réflexions et des sentiments nets : c'est un tourbillonnement farouche de tout l'être en marche vers le danger et vers la mort. »

L'homme, blessé dans la bataille, soit par une balle, soit par un éclat d'obus, perçoit d'abord un choc violent mais pas de douleur. La souffrance ne vient que plus tard. Cette insensibilité prouve un grand désarroi nerveux. Réveillé par ce heurt brutal, dégrisé par la vue de son sang qui coule, souvent réduit à l'immobilité, le blessé reprend conscience de lui-même et l'instinct de conservation, le plus puissant de tous les instincts, un instant comprimé, reprend le dessus. Le blessé n'a qu'une idée, qu'un sentiment : se soustraire à la bataille qui fait rage autour de lui, qui l'enveloppe et le menace. S'il peut marcher, insouciant dès lors du danger, il se dirige vers l'arrière, vers le poste de secours ou l'ambulance. Dès qu'il y parvient, une détente se produit. Il se sent en sécurité, il se sent presque heureux, malgré la douleur qui commence à se faire sentir. Il existe, il respire, il vit quand même, il lui semble qu'il s'éveille d'un atroce cauchemar. Il se sent faible mais protégé; on s'occupe de lui, on le panse, on le réconforte.

Si la blessure est plus grave et que le blessé soit condamné à l'immobilité, il n'a qu'un désir : s'abriter, se terrer, fermer les yeux, ne plus rien voir, ne plus rien entendre. S'il en a la force, il se traînera jusqu'à quelque trou, se réfugiera derrière un pli de terrain et attendra qu'on vienne le relever. Quant à celui qui tombe en pleine mêlée, au moment où l'on combat sur place, il arrive parfois qu'avant qu'on ait pu lui porter secours, il reçoive, gisant déjà, une balle ou un éclat d'obus qui l'achèvent. Il y a ceux enfin qui, après une longue journée de bataille, alors que les deux partis, fatigués, se retirent légèrement en arrière, restent abandonnés, entre les lignes, dans une affreuse solitude... Je ne tenterai même pas de faire la psychologie d'une pareille épouvante !

* * *

Pour compléter cette rapide esquisse de la psychologie du blessé dans la bataille, établie sur des récits circonstanciés et sur des renseignements de première main, je voudrais citer cette page très caractéristique de la lettre d'un officier russe (1) :

...J'ai senti comme un coup de massue dans le dos. Cela ne produisit guère de douleur. Cela devint même tout à fait intéressant : qu'est-ce qui pouvait m'être arrivé ? Les épaules me semblaient lourdes, et je crus qu'un des obus en éclatant dans mon voisinage immédiat m'avait criblé de terre et de cailloux. J'essayai de me lever, mais cela n'allait pas. Je ressentais un certain malaise et continuais à rester couché, bien que la compagnie se fût portée en avant (nous donnions l'assaut à un village). Je tentai encore de me soulever, mais j'avais vraiment mal et mes épaules étaient brûlantes. En cet instant, le commandant de la compagnie arriva au pas de course et se terra à vingt pas de moi. Il me regarda d'un œil interrogateur. Alors j'eus honte. J'essayai encore de me lever en criant au commandant (probablement que j'avais l'air bête en le faisant) que quelque chose m'avait frappé sur les épaules, mais j'étais gêné, j'avais honte de m'être laissé distancer par ma compagnie. Je pensais que cela devait être une bagatelle quelconque. Le commandant cria à un sous-officier de prendre le commandement. Quant à moi, je restais en attendant les événements. Les obus recommencèrent. Je réussis à enlever mon sac et je fourrai ma tête derrière. J'eus peur : si tout à coup je recevais un nouveau pruneau ? Je levai la tête au bout de cinq minutes : les obus tombaient plus loin. Ma compagnie était très en avant et quelques hommes étaient étendus autour de moi. Par hasard je jetai un coup d'œil sur mes mains : elles étaient pleines de sang, ma poitrine aussi et l'épaule aussi. « Bien, pensai-je, je suis blessé. Alors, je ne puis suivre ma compagnie. » Et je me calmai complètement à cette pensée. Je restai ainsi quelque dix minutes et la douleur devenant de plus en plus vive je résolus de tout tenter pour me rendre sur les lignes d'arrière vers les ambulances. Je pris mon sac dans la main droite et me traînai comme je pus lorsque enfin je fus ramassé par les sanitaires, qui me portèrent vers le village.

Cette lettre est un document de premier ordre, tant par sa sincère simplicité que par l'exactitude des détails qu'elle donne.

* * *

Les attaques contre des positions formidablement organisées, qui sont caractéristiques de la guerre actuelle, représentent une des plus rudes tâches qui ait jamais été imposée aux soldats. Les batailles de jadis demandaient aux hommes des efforts violents mais courts. Les batailles d'aujourd'hui exigent d'eux une longue ténacité, coupée d'efforts désespérés, soit que l'on marche à l'assaut, soit qu'on le subisse. Quelle admiration ne doit-on pas avoir pour ceux qui font ainsi un perpétuel sacrifice ?

Je me rappelle avoir vu dans un lit d'hôpital un blessé qu'on venait d'amputer d'une jambe. Il avait épinglé à sa chemise la croix de guerre et regardait passer les gens dans les salles avec des yeux comme fiévreux. Je m'approchai de lui et lui demandai comment il se sentait.

« Je souffre encore un peu, mais çà va, on est tout de même mieux ici qu'à l'assaut. J'ai eu de la veine de m'en tirer en n'y laissant qu'une jambe. Maintenant je vais pouvoir me reposer. »

Comme j'allais me retirer, après avoir bavardé un instant avec lui, il me rappela et me dit :

« Vous savez, je ne regrette rien, ça serait à refaire, que je le referais; je ne suis pas un lâche. »

C'était, je m'en souviens, un beau jour de la fin de l'été. Par les fenêtres on voyait le soleil rêver, déjà dolent, parmi les fleurs du jardin, tandis que des convalescents se promenaient dans les allées.

A mi-voix, le blessé dit, comme pour lui-même : « C'est tout de même bon de vivre... »

Georges BATAULT.

(1) Pages 48 et 49 d'un intéressant volume à paraître chez Payot et Cie, sous le titre : *Lettres de soldats russes.*

Le scrutin de Dimanche

Dimanche prochain, 31 octobre, les électeurs du cercle de Lausanne doivent donc élire deux députés au Grand Conseil pour combler les vides laissés par la mort d'Albert Perrin et de William de Rham. Le délai pour déposer les listes expirait hier soir à 6 heures. Trois listes ont été remises en mains du juge de paix : une liste libérale et une radicale portant les mêmes noms — en vertu de l'entente liée aux élections générales de mars 1913 — savoir ceux de MM. le Dr Othmar *Dufour* et Ernest *Dubois*, conseiller communaux, et une liste du parti ouvrier socialiste lausannois, dit parti Grutléen, déposée par MM. Forny, Auguste Thonney et Dr Anton Suter, et portant les noms de MM. Charles Naine et Paul Golay.

Il y aura donc lutte, et, puisque lutte il y a, les conditions dans lesquelles elle s'engage ne sont pas pour nous déplaire et moins encore pour nous effrayer. Le parti ouvrier socialiste avait habilement caché son jeu et rien n'avait transpiré des projets ourdis dans les bureaux de l'office social ou dans les salons de M. Anton Suter. L'état-major socialiste a résolu d'employer le système de l'attaque brusquée, cher aux Allemands et aux Bulgares. C'était d'ailleurs son droit, et nous ne le lui contestons pas. Mais l'attaque brusquée est vouée à un échec certain car, grâce au système du dépôt préalable des listes institué par la loi, elle a dû se démasquer trop tôt. Et l'adversaire aura le temps de rallier ses troupes.

* * *

Les candidatures socialistes sont en effet, au premier chef, des candidatures de combat. Le corps électoral lausannois devra se prononcer entre le principe d'ordre, représenté par les deux citoyens libéraux qui sollicitent ses suffrages, et le principe révolutionnaire, incarné par le réfractaire Naine et l'ex-instituteur Golay.

Si le parti du *Grutléen* a voulu lancer un défi à l'entente libéro-radicale, il a, certes, bien choisi ses champions. Si, par contre, il compte vraiment conquérir deux sièges au Grand Conseil vaudois, il a fait fausse route.

Se figure-t-il, en effet, que les citoyens soldats qui ont passé de longs mois sous les drapeaux à garder notre frontière vont envoyer siéger au Grand Conseil l'homme qui, sciemment, de propos délibéré, a refusé de servir son pays et s'est vu justement condamner par le Tribunal militaire à l'emprisonnement et à la privation de ses droits civiques ? qu'ils accepteront que cet homme vote des lois auxquelles eux-mêmes seront soumis, alors que M. Naine, lui, a fait fi du devoir le plus sacré qui s'impose à tout citoyen suisse en état de porter les armes ?

Ou encore qu'ils donneront leurs suffrages au compagnon Golay, disciple soumis du maître, prêchant dans son journal la révolte et le chambardement ? N'est-ce pas lui qui, dans le *Grutléen*, écrivait il y a quelques semaines (1) des phrases comme celle-ci, en s'adressant aux pauvres :

On vous doit. Exigez donc des acomptes convenables. Agissez. Montrez les dents au lieu de présenter toujours votre derrière aux coups de botte.

Si, à Lausanne, deux mille d'entre vous sont résolus à se faire craindre et à obtenir leur juste acompte hivernal, la Municipalité trouvera des solutions et des meilleures.

Acceptez, courbez l'échine, remerciez humblement et vous serez méprisés.

Soyez sans peur, dressez-vous contre les minorités possédantes et elles céderont dans la mesure où elles vous sentiront plus forts.

Debout, les pauvres ! Entendez-vous ! Entr'aidez-vous ! Organisez-vous ! Révoltez-vous !

Il est facile de rédiger des appels à la révolte, embusqué dans un bureau confortable, quand on sent soi-même son lendemain assuré par la candeur d'un millionnaire philanthrope. Que la révolte éclate, on saura bien se mettre à l'abri du danger.

(1) *Grutléen* du 1er octobre.

Qu'importe que les autorités communales fassent tout leur devoir et plus que leur devoir. Crions! Ameutons! Faisons du bruit pour faire croire que nous faisons œuvre utile. Le peuple est si crédule. Il croira que c'est nous seuls qui travaillons pour soulager les misères et fournir du travail aux chômeurs !

La Fontaine avait pressenti nos farceurs socialistes en écrivant la *Mouche du coche!*

Le peuple, citoyens Golay et Naine, est moins naïf que vous le désirez. Il vous le prouvera dimanche, en envoyant au Grand Conseil des hommes qui, certes, ont moins crié et déclamé que vous, mais qui, par contre, ont, chacun dans sa sphère d'activité, plus travaillé que vous dans l'intérêt bien compris de notre pays et de ses institutions.

* * *

Le Dr Othmar Dufour, fils de feu Marc Dufour, le célèbre oculiste que la ville de Lausanne avait nommé bourgeois d'honneur, n'a plus besoin d'être présenté au corps électoral. Candidat aux élections générales de 1913, il était sorti quatrième en liste au premier tour de scrutin. Par un sentiment qui l'honore et qui dévoile en même temps un des côtés de son caractère : la modestie, il se désista en faveur d'un député sortant, en moins bonne posture. Il fut aussi un des premiers élus de la liste libérale aux dernières élections communales. Les électeurs lausannois lui conserveront certainement dimanche prochain leur confiance et leur estime.

Quant à M. Ernest Dubois, ancien rédacteur du *Nouvelliste vaudois*, actuellement à la *Gazette de Lausanne*, c'est une figure lausannoise bien connue. Il rédige avec beaucoup d'aisance et de talent le journal *Le Commerçant*, organe de la Société des Jeunes-Commerçants de Lausanne, à laquelle il a rendu de précieux services. Conseiller communal depuis 1905, il a fréquenté assidûment les séances de cette assemblée et a acquis une sérieuse expérience des affaires. Enfin, ce qui n'est point à dédaigner, il connaît à fond le mécanisme et les rouages de notre Parlement vaudois, pour avoir, depuis de nombreuses années, assisté à toutes les sessions à la tribune des journalistes.

Secrétaire du parti libéral démocratique vaudois, Ernest Dubois s'est toujours dévoué à la chose publique. Si, parfois, en période électorale, il a, comme tout rédacteur d'un journal politique, donné et reçu des coups, il a toujours été un adversaire loyal et courtois et un parfait galant homme. Aux élections générales de mars 1913 il obtint un nombre imposant de suffrages.

Ce sont ces deux citoyens que le parti libéral démocratique oppose aux artistes de la Maison du Peuple. Le parti radical les porte également, en vertu de l'entente, et nous ne doutons pas que les radicaux fassent leur devoir vis-à-vis des libéraux, comme ceux-ci l'ont fait lors de l'élection complémentaire de M. Marc Pelet, qui a remplacé l'an dernier, comme député de Lausanne, M. Pilet, démissionnaire.

ÉLECTEURS
Amis de l'ordre,
Tous aux urnes !
Votez pour les citoyens
Othmar DUFOUR
et
Ernest DUBOIS

En Suisse

Le trust d'importation

Le comité de la Société suisse de surveillance économique communique :

Le président, M. J. Hirter, au nom du comité de direction, a fait rapport sur le voyage qu'il a effectué en Hollande avec M. von Arx et M. Grobet-Roussy, pour se rendre compte du fonctionnement du trust d'importation hollandais. Le directeur, M. Grobet-Roussy, a indiqué les grandes lignes de l'organisation des services de la S. S. S. Les dispositions nécessaires ont été prises en vue de l'inscription de la S. S. S. au Registre du commerce et la diffusion des statuts dans les trois langues nationales. Des directions ont été données pour que la S. S. S. mette le plus tôt ses services à la disposition du public. Elle s'entremettra déjà auprès des instances intéressées pour régler quelques cas d'importations particulièrement urgents et importants. Avec l'assentiment du Conseil fédéral, M. Alfred Bonzon, docteur en droit, vice-chancelier de la Confédération, a été appelé aux fonctions de secrétaire général et remplaçant du directeur de la S. S. S. A cet effet, il est détaché momentanément de la Chancellerie fédérale.

A notre frontière de l'est

Altstætten, 27 octobre.

Suivant une communication du commandant territorial VII, la police de la frontière a été renforcée sur le tronçon Ragatz-lac de Constance. Pendant la nuit, aucun bateau ne peut circuler sur le Rhin ni sur les canaux.

Mauvaise polémique

La *Nouvelle Gazette de Zurich* publie dans son numéro 1433, du 26 octobre, une lettre de Lausanne dont l'auteur prend personnellement à partie notre collaborateur M. le Dr Reiss, professeur à l'Université de Lausanne, lui reprochant ses origines badoises et l'accusant de faire la chasse aux décorations.

L'honorable M. Reiss répond à ces misérables propos. Nous lui laissons la parole. Nous disons seulement que dans notre carrière de journaliste, longue déjà, nous avons rarement lu dans la presse suisse de prose aussi méchante que celle qui déshonore le numéro 1433 de la *Nouvelle Gazette de Zurich.*

M. Reiss nous écrit :

Je n'aime pas parler de ma personne surtout dans un débat où la question de personnalité est absolument indifférente, mais où seule la cause importe. Cependant la *Neue Zürcher Zeitung*, par l'organe de son correspondant de Lausanne, m'attaque à fond pour détruire l'œuvre de ma plume. La cause, que j'estime juste, étant ainsi en péril je dois la défendre en parlant de ma personne. Je ne paierai pas celui qui s'est chargé de « m'exécuter » de la même monnaie que la sienne. Il me chaut fort peu s'il a du sang allemand, français ou autre dans les veines; qu'il ait suivi ses écoles en territoire allemand, en Suisse ou ailleurs ; qu'il se soit battu en duel à l'allemande ou non. Je sais qu'il est Suisse et cela me suffit pour respecter sa personne.

Le correspondant de la feuille de Zurich me reproche d'avoir défendu le vaillant petit peuple serbe et ses alliés parce que j'ai eu des parents allemands. Parfaitement j'ai des parents allemands, dont une partie doit être à l'heure actuelle à l'armée. Hélas, je ne sais pas exactement ce qu'ils font, car, depuis longtemps, nous ne nous connaissons plus. Mais si j'ai des parents dans l'armée allemande, j'en ai aussi une bonne douzaine dans les tranchées anglaises, en France et à Gallipoli.

Je n'oublie pas non plus que mon arrière-grand-père était juif, oui, un de ces juifs persécuté par l'Allemagne, inventrice de l'antisémitisme. Depuis lors du sang chrétien s'est mêlé à celui qu'on estimait et qu'on estime encore aujourd'hui inférieur dans ce pays, malgré toutes les flatteries intéressées qu'on prodigue à l'heure actuelle aux représentants de cette race. Mais ma famille d'origine s'est divisée en deux branches : la branche allemande et la branche anglaise. Leurs enfants sont aujourd'hui aux prises dans des camps adverses.

Personnellement, après une jeunesse de malade et de malheureux, qui fut traité comme la cinquième roue du char, je suis arrivé très jeune en Suisse pour y chercher la santé. Je l'y ai trouvée et en plus j'y ai trouvé aussi le repos pour l'âme aigrie et révoltée d'un adolescent en opposition avec son entourage. Il y a des lois de la nature et tout spécialement des lois de l'hérédité. En moi s'est peut-être réveillé le vieux sang des juifs, mes ancêtres, pourchassés par la haine des chrétiens allemands. Faut-il s'étonner alors que l'esprit de liberté qui entourait le tout jeune homme ait exercé sur lui une attraction puissante ? Faut-il s'étonner que les idées de la grande voisine aient grandement agi sur lui ? C'est dans mon pays actuel, dans ma vraie patrie, le canton de Vaud, que mon éducation fut faite et mon esprit formé et je ne pourrai jamais être assez reconnaissant à ceux qui ont fait cette éducation.

D'ailleurs, aussitôt que j'ai pu et malgré qu'on ait tout fait pour m'en empêcher, j'ai sollicité et obtenu mon admission de fait dans ma vraie patrie, choisie librement, et non pas, comme c'est malheureusement souvent le cas, par intérêt matériel. C'est cette éducation suisse, c'est l'influence du milieu helvétique qui ont modelé mon esprit d'aujourd'hui. C'est lui qui m'a fait pencher du côté de la démocratie, du côté de la liberté et, tout naturellement, du côté de la France, dont je fus toujours, je ne le cache pas, un grand admirateur. C'est encore cette éducation suisse qui m'a fait aimer le petit pays démocratique de Serbie qui nous donne actuellement un si bel exemple de courage civique.

Le correspondant de la *N. Z. Z.* insinue que j'ai agi ainsi par vanité, pour gagner des rubans. Oui, j'ai des décorations, même beaucoup plus que le correspondant lausannois ne s'en doute, car je ne les ai jamais annoncées comme le font quelques autres dans les journaux. Je possède aussi un ruban dont je suis fier, c'est le ruban rouge, le ruban français, parce que c'est un témoignage qui, venant d'une nation que j'aime, m'a été très sensible. Mais ces rubans je les possède depuis longtemps, et je n'ai pas besoin de faire toute sorte de choses pendant la guerre pour en avoir. Cette insinuation est aussi gratuite et aussi méchante que celle répandue par des journaux austro-allemands et dont la même *N. Z. Z.* et d'autres organes de la Suisse alémanique se sont fait l'écho sous une forme détournée, à savoir que j'étais acheté par les Serbes pour faire ce que j'ai fait. J'ai presque honte d'en parler, mais puisqu'on veut me pousser à bout, que mes calomniateurs le sachent donc : je ne suis pas riche et je n'ai rien gagné pendant l'année que j'ai passée à enquêter en Serbie. Le gouvernement de ce pays a voulu me dédommager de mon temps ou au moins me rembourser mes frais. J'ai tout refusé et je lui ai dit que chaque centime qu'il me donnerait me déshonorerait. En plus, étant le correspondant du *Petit Parisien*, le plus riche journal de France, j'ai fait verser mes honoraires au ministre de Serbie à Paris pour l'orphelinat franco-serbe.

Il est pénible pour quelqu'un qui a toujours cherché à faire du bien à son pays (et le correspondant du quotidien zurichois, qui s'est donné tant de peine à rechercher mes attaches familiales allemandes, aurait pu se renseigner aussi quelque peu sur mon œuvre dans le canton de Vaud auprès des autorités compétentes) de se voir traité de cette façon par des journaux confédérés. Ils sont parfaitement libres de ne pas partager ma manière d'envisager les graves problèmes qui se posent aujourd'hui, et en critiquant celle-ci je ne m'en plaindrais pas. Nous discuterions courtoisement comme il convient à de braves gens du même pays. Mais des attaques haineuses et pleines de fiel comme celles du correspondant de la *N. Z. Z.* sont inutiles et nuisibles. En tout cas elles ne m'intimident pas. Je ne peux pas ménager ma personne dans un débat où les intérêts de l'humanité sont en jeu ; c'est à cause de cela que j'ai toujours signé de mon nom et que je ne me suis pas retranché comme d'autres derrière un prudent anonymat. Ce qu'un homme écrit, il doit avoir aussi le courage de le signer, même s'il risque par cela sa position et s'il s'attire de puissantes inimitiés.

Je continuerai donc à crier la vérité, comme c'est mon devoir, tout en regrettant que des concitoyens mettent en doute la parole d'un homme qui ne leur a jamais donné l'occasion de s'en méfier. Ce procédé s'appelle en langage ordinaire : la calomnie et est puni par le code pénal.

R.-A. REISS.

Le front franco-belge

Les communiqués français

Paris, 27 octobre, 15 h.

Au sud de Loos, nous avons repoussé et dispersé, par notre feu, de fortes patrouilles ennemies.

En Champagne, au cours de la nuit, les Allemands tentèrent une nouvelle attaque contre nos tranchées de la Courtine, attaques immédiatement enrayées par les tirs de notre infanterie et de nos mitrailleuses et qui échoua complètement. La nuit a été calme sur le reste du front.

Le général Joffre a adressé aux troupes l'ordre du jour suivant :

Le commandant en chef est heureux de transmettre aux armées l'ordre du jour que S. M. le roi d'Angleterre a bien voulu leur adresser à l'issue de sa visite sur le front français :

Soldats de France! Je suis bien heureux d'avoir pu réaliser un désir qui me tenait au cœur depuis bien longtemps, de vous exprimer ma profonde admiration pour vos héroïques exploits, pour votre élan, votre tenacité, et ces magnifiques vertus militaires qui sont le fier héritage de l'armée française. Sous la direction brillante de votre éminent général en chef et ses collaborateurs distingués, officiers, sous-officiers et soldats, vous avez bien mérité de votre chère patrie, qui vous sera éternellement reconnaissante de vos vaillants efforts pour la sauvegarder et la défendre. Mes armées sont fières de se battre à votre côté et de vous avoir comme camarades. Puissent les liens qui nous unissent subsister, et nos deux pays rester toujours intimément liés.

Soldats! acceptez mes salutations les plus cordiales et les plus sincères. Je ne doute pas que vous meniez cette lutte gigantesque à une fin victorieuse. Je tiens, au nom de mes soldats et de mon pays, à vous exprimer mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs souhaits.

M. Poincaré, accompagnant le roi d'Angleterre pendant son voyage, joint ses félicitations personnelles à celles adressées par Sa Majesté.

Paris, 27 octobre, 23 h.

Après avoir fait exploser aux abords de la route d'Arras à Lille, au sud-est de Neuville-St-Vaast, une série de puissants fourneaux, qui ont bouleversé les tranchées et réseaux allemands, nos troupes en ont occupé les entonnoirs. Elles s'y sont installées et maintenues malgré un bombardement très violent et plusieurs contre-attaques de l'ennemi, qui a subi des pertes sérieuses.

Nous avons fait une trentaine de prisonniers.

Au nord de l'Aisne, dans le secteur de Roche, à l'ouest de Soissons, le tir méthodique de nos batteries a causé d'importants dommages aux organisations de blockhaus et tranchées de l'ennemi.